

Décision

Générale

colonial

Décision n° 28-452-1934 AFFECTATIONS

n° 28-452-1934

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 452 du 31/07/1934

Date de publication
12 juillet 1934

Date du numéro
31 juillet 1934

TEXTE INTÉGRAL

Collat (Henri), sous chef de bureau de 1er classe des Secrétariats généraux des colonies, à été chargé des fonctions de chef de bureau des finances du Secrétariat général à compter du 9 juillet 1934. Il a été, en outre, investi des fonctions spéciales de censeur administratif près la Banque de l'Indochine.